NATIONS UNIES **EP** 





# Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/33/Corr.1 18 novembre 2020

FRANÇAIS

**ORIGINAL: ANGLAIS** 

COMITÉ EXÉCUTIF

DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Quatre-vingt-sixième réunion Montréal, 2 – 6 novembre 2020 Reportée: 8 – 12 mars 2021<sup>1</sup>

#### Corrigendum

#### AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUD POUR L'ANNÉE 2020

Le présent document est émis pour :

- Remplacer "2 664 329 \$US" par "2 754 329 \$US" et "187 103 \$US" par "193 403 \$US" au paragraphe 1;
- **Ajouter** une ligne pour le Mexique dans la Section B1, et **remplacer** les lignes Total partiel pour B1, Coûts d'appui d'agence, Total pour B1 et Total général (A1, A2, B1) du Tableau 1, comme suit :

SECTION B: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES AUX FINS D'EXAMEN INDIVIDUEL								
B1: Préparation de projet pour des plans de gestion de la réduction progressive des HFC								
Mexique****	Préparation d'un plan de gestion de la réduction progressive des HFC	90 000	***					
	Total partiel pour B1	1 172 000	***					
	Coûts d'appui d'agence	82 040	***					
	Total pour B1	1 254 040	***					
	Total général (A1, A2, B1)	2 947 732	1 693 692					

<sup>\*\*\*\*\*</sup>ONUDI en qualité d'agence d'exécution principale et PNUE en qualité d'agence d'exécution coopérante

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> À cause du coronavirus (COVID-19)

### • **Remplacer** le paragraphe 10, comme suit :

10. Le PNUD a présenté des demandes pour la préparation des plans de gestion de la réduction progressive des HFC pour cinq pays visés à l'article 5 à titre d'agence d'exécution désignée, pour trois pays à titre d'agence d'exécution principale, et pour quatre pays à titre d'agence d'exécution coopérante, tel qu'indiqué dans la section B1 du tableau 1. Le PNUE, à titre d'agence d'exécution principale pour le Bhoutan, la République démocratique populaire lao et les Maldives, et à titre d'agence d'exécution coopérante pour le Ghana, le Kirghizistan, le Mexique et le Nigeria, a demandé 388 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 50 440 \$US, dans les amendements à son programme de travail pour 2020<sup>2</sup>. L'ONUDI, à titre d'agence d'exécution principale pour le Mexique, a demandé 125 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 8 700 \$US, dans les amendements à son programme de travail pour 2020<sup>3</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/34

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/35

UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/33/Corr.1

UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/33/Corr.1

UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/33/Corr.1

## Annexe I

1